

## CONSEIL DU QUARTIER

**SAINTE-PEZENNE  
DU MARDI 18 MARS 2003**

### RELEVÉ DE CONCLUSION

#### **Présents :**

Elus municipaux : Valérie UZANU (Co-Présidente élue), Franck GIRAUD, Paul SAMOYAU.

Intervenants (technicien, élu...) : Pierre GUICHARNAUD (Directeur Général Adjoint des services techniques).

Membres titulaires et membres suppléants : Patrick BAUDIN, Jean-Jacques BOTTON-VINET, Pierre CAILLETON, Claude EVRARD (Co-Président habitant), Marc-Valérie GARDE, Jean-Pierre GERVAIS,, Frédéric GIRAUD, Robert GOUTEFANGEA, Pierre GUERIT, Bernard GUIDAT, Jacques LARGEAU, Christine LESTABLE, Jean-Marie MACAIRE, François MARGERIN, Claude POUPIN, Jean-Pierre POUSSADE, Yves REY, Maurice VINCK.

Agents municipaux : Pierre LACORE, Directeur de la Proximité et de la Citoyenneté, Nathalie SENE, Agent MCSP.

**Excusé(e)s** : Nanou BIMES, Léonide FRADET, Jean-Claude GAUTIER, M. et Mme LEBRE, Pascal TEXIER.

**Absents** : Christian CHIRAUX, Marie DAUXERRE, Bertrand DELIGNON, Florence GOUPIL, Xavier JACQUEMIN.

Objet : **Acceptation du compte-rendu du Conseil de Quartier du 15/01/03.**

Trouve regrettable que toutes les interventions, au sujet du Vallon d'Arty, ne paraissent pas toutes. Notamment celles de Messieurs Franck GIRAUD, Frédéric GIRAUD et Pierre GUERIT.

Réponse mairie/proposition conseil/bureau

Le co-président habitant propose à chacun de rédiger une note précisant les phrases qui ont été omises. Un nouveau compte-rendu sera soumis et sera voté lors du prochain conseil de quartier du 12 juin.

<p>Objet : <b>Election du membre du bureau et du secrétaire en remplacement de Jean-Michel FAZILLEAU (démission pour des raisons personnelles : absence fréquentes de Niort)</b> Jean-Pierre POUSSADE se propose d'exercer les fonctions de membre du bureau et de secrétaire.</p>	
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau Le conseil de quartier vote à l'unanimité.</p>	
<p>Objet : <b>Présentation de la programmation voirie, urbanisme (Pierre GUICHARNAUD).</b></p>	<p>Commission, Circulation, Sécurité.</p>
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau Le budget municipal comprend quatre enveloppes : 1/ enveloppe de projet (comme la Brèche, le sport, réhabilitation de l'Hôtel de Ville...etc), 2/ enveloppe programmation pluriannuelle (projet qui s'étale et qui est budgété sur plusieurs années comme l'école Jacques Prévert), 3/ enveloppe entretien du patrimoine (petite réfection voirie : trottoirs dans les écoles par exemple), 4/ enveloppe crédit de quartier pour les neuf quartiers (150 000 euros par quartier). Les trois dernières enveloppes concernent Sainte-Pezenne. L'enveloppe trois intègre la réfection et la construction des trottoirs pour les rues du Grand Feu, des Brissonnières, du Gros Guérin et pour l'impasse Georges Louis Buffon. L'enveloppe trois comprend également le revêtement de chaussée pour les rues de Télouze, Paul Léautaud, du Gros Guérin, Agrippa d'Aubigné, du Bijou, des Buissons, Philippe de Commynes, Chemin de Malbati, Impasse Chaillou. L'enveloppe deux comprend : - la route de Coulonges (problème de circulation entre autre) : début 2003 une étude va être commencée pour sécuriser cette route afin qu'elle soit réaménagée dans l'année future, - aménagement Nord (l'étude se lance actuellement, le fuseau a été déterminé, des études agricoles et des études voiries ont été demandées. Le projet serait sur la base d'une chaussée d'une seule voie dans chaque sens. L'étude est budgétée. Cimetière Grand Croix (projet échangeur). La rue de Grange et la rue de la Corderie sont à l'étude à partir du rond-point Saint Hubert. Problème des pistes cyclables qui rentrent en compte. Des études de lancement et de circulation sont en cours. Le projet sera présenté au conseil de quartier.</p>	
<p>Objet : <b>Aménagement Nord.</b> Y aura-t-il un accès à la déchetterie</p>	<p>Commission, Circulation, Sécurité.</p>
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau En général les accès sont limités, ce n'est pas envisagé à ce jour.</p>	

<p><b>Objet : Lotissement des Vignes.</b>  La commission détient des plans mais elle souhaiterait aussi une explication sur ces plans.  L'attente du conseil de quartier au sujet des lotissements en cours ou à venir, c'est d'être informé suffisamment tôt. Par ailleurs, un des points les plus urgents à traiter est le lotissement des Vignes. La commission et le conseil de quartier auraient aimé apporter leur avis notamment au sujet des chicanes et du coussin berlinois.</p>	Commission, Circulation, Sécurité.
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau  Un interlocuteur interviendra. Il insiste sur le fait qu'il est utile de prévoir des rencontres afin de cibler les contraintes.  En ce qui concerne l'attente du conseil de quartier, la Mairie en prend note et fera en sorte qu'un technicien soit présent lors d'une réunion.</p>	
<p><b>Objet : Lotissement entre la rue Paul Léautaud, la route de Coulonges, la rue de la Chaintre Brûlée et la rue du Dixième.</b>  Comment sont prévues l'entrée et la sortie ? Espère qu'elles seront sur deux voies distinctes.</p>	Commission, Circulation, Sécurité.
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau  La Ville a acquis des terrains, l'objectif est d'implanter des logements sociaux, pour ainsi les intégrer dans un lotissement. Au sujet de la rue du Dixième, deux plans ont été présentés et seront proposés. Le programme de logements sociaux est étudié avec les organismes concernés. Une modification du plan d'occupation des sols va être lancée et va proposer la libération de terrains pour que des habitations soient possibles. Un technicien interviendra pour présenter ces modifications. Un bureau d'étude va être nommé. Logiquement le lotissement doit être intégré dans ce cadre.</p>	
<p><b>Objet : Lotissement rue de Télouze.</b>  Quarante logements sont envisagés. Où sont prévues l'entrée et la sortie ?</p>	Commission, Circulation, Sécurité.
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau  La Ville va se renseigner.</p>	
<p><b>Objet : Salle des fêtes</b>  Le co-président habitant souhaiterait une autre réunion en ce qui concerne la présentation des plans. Les dates des travaux vont-elles être tenues ?</p>	Commission Bâtiments, Equipement.

<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau</p> <p>Demande de transfert de terrain entre la Ville et la CAN. De plus, la Ville essaie de trouver un logement dans le bourg pour une personne âgée qui habite près de la salle des fêtes. Le projet est passé au bureau de la CAN le 10 mars et les dossiers techniques d'appel d'offre seront adoptés lors du Conseil d'Agglomération du 24 mars. Les travaux débuteront en septembre 2003 pour une durée d'un an et la Ville prendra en charge le budget.</p> <p>Normalement les dates vont être respectées. Cela va être adopté au Conseil d'Agglomération du 24 mars, il faut en général, prévoir un délai de quatre ou cinq mois avant le lancement des travaux.</p>	
<p>Objet : <b>Ancienne école Jacques Prévert.</b></p> <p>Quel est le planning des travaux ?</p>	<p>Commission Bâtiments, Equipement.</p>
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau</p> <p>Les travaux devraient débuter en novembre / décembre 2003.</p> <p>La délibération est passée au Conseil Municipal du 17 janvier 2003, par conséquent une maîtrise d'œuvre sera nommée. Le programme sera élaboré en commun pour connaître les attentes des habitants. Le service va rencontrer la commission pour élaborer le programme et le donner à l'architecte. Le dossier comprend plusieurs étapes, pour chaque étape la commission sera consultée. Toutes les associations participeront à la réfection de l'ancienne école Jacques Prévert. Par ailleurs, le projet va également revoir le bâtiment où se trouve actuellement la MCSP, la bibliothèque annexe, et le CRAN pour ainsi redynamiser le bourg. L'étude va commencer.</p>	
<p>Objet : <b>Eglise</b></p> <p>Il est urgent que l'église connaisse une étude globale.</p>	<p>Commission Bâtiments, Equipement.</p>
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau</p> <p>La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) va se charger du classement de certaines parties de cette église. De plus, une mise en lumière a été demandée (la délibération qui a lancé le projet de mise en lumière concerne cinq autres églises). La Ville a demandé une réunion à ce sujet.</p>	
<p>Objet : <b>Jardin du Presbytère.</b></p> <p>La fiche de proximité n'a toujours pas été signée au jour du 18 mars. Par ailleurs, la somme des travaux est de 16 200 euros. Un intervenant demande ce que cette somme prévoit. Problème d'éclairage et demande si cela est prévu dans la somme. La co-présidente élue demande si des personnes s'opposent à cette somme.</p>	<p>Commission Entretien, Aires de jeux, Espaces Verts</p>

<p>Réponse mairie/proposition conseil/bureau Pierre GUICHARNAUD s'engage à ce que la fiche soit signée entre le 18 et le 20 mars. Le financement comprend des travaux préparatoires (mise en place de la signalisation du chantier, taille, arrachage et traitement de la végétation existante), des travaux de plantation (évacuation des gravats, décapage), des travaux de plantation, enfin des travaux de finition (mise en place de ciment, remise à niveau du compteur d'eau et remplacement de robinet, mise en place de poubelles, pose d'un banc en pierre, et construction d'un escalier en béton avec marches, contre marches et limons en habillage pierre calcaire). L'éclairage n'est pas compris dans la somme. Le conseil de quartier accepte la dépense à l'unanimité.</p>	
<p>Objet : <b>Cimetière de Grand Croix.</b></p>	<p>Commission Entretien, Aires de jeux, Espaces Verts</p>
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau Un agrandissement est prévu, une réflexion est en cours.</p>	
<p>Objet : <b>Point sur les groupes thématiques et leur fonctionnement.</b> <b>Ancienne école Jacques Prévert.</b></p>	<p>Commission Bâtiments, Equipement.</p>
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau Jean-Pierre GERVAIS indique que la préoccupation actuelle de la commission est l'ancienne école Jacques Prévert. Une fiche de proximité a été rédigée le 04 février 2003. Le 21 février, Claude LAVAULT, directeur du service patrimoine bâti et moyens, propose de rencontrer la commission et suggère de prendre contact avec M. GENEHEUX. Suite à cela il a été convenu d'une réunion le vendredi 4 avril à 17h30 devant l'ancien groupe scolaire Jacques Prévert. Tous les responsables des associations pexinoises recevront une invitation afin d'y participer.</p>	
<p>Objet : <b>Château de Chantemerle.</b></p>	<p>Commission Bâtiments, Equipement.</p>
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau Le co-président habitant demande de contacter Mme JULAN pour prévoir un conseil de quartier au Château. Le principal thème du conseil de quartier, serait entre autre, le projet de la Maison de l'Environnement.</p>	
<p>Objet : <b>Fontaine des Amourettes / Chemin de la Mariée.</b> Lenteur des procédures. Confusion entre les Sentiers de Sainte-Pezenne et le Chemin Communal du IIIème millénaire.</p>	<p>Commission Entretien, Aires de jeux, Espaces Verts.</p>

réponse mairie/proposition conseil/bureau Une procédure sera mise au point d'ici un mois pour faire accélérer le processus.	
Objet : <b>Coulée Verte.</b> Malgré la fiche de proximité, la commission attend toujours un entretien avec un responsable municipal pour connaître l'avenir du projet.	Commission Entretien, Aires de jeux, Espaces Verts.
réponse mairie/proposition conseil/bureau Prévoir une réunion.	
Objet : <b>Aire de jeux (Grand Feu).</b> Il manque des bancs pour le public.	Commission Entretien, Aires de jeux, Espaces Verts.
réponse mairie/proposition conseil/bureau La commission a le dossier du projet avec les plans depuis quelques mois, mais attend toujours une évolution. Prévoir une réunion.	
Objet : <b>Route de Coulonges, rue de la Corderie, rue de Grange, rue du Moulin d'Ane, ront-point du Côteau Saint Hubert.</b>	Commission Circulation, Sécurité.
réponse mairie/proposition conseil/bureau La commission a demandé à rencontrer un technicien concernant la circulation de ces rues. En attente.	
Objet : <b>Enquête du Vallon d'Arty.</b> La commission ne s'est pas réunie depuis l'enquête. Pierre GUERIT indique qu'il a reçu le 7 mars, le compte-rendu de l'enquête et la confie à la commission. Manque d'information. Débat tronqué. Regrette que le conseil de quartier n'ait pas remis son avis au commissaire enquêteur, car cela fait partie du rôle du conseil de quartier. Une rencontre a eu lieu avec la CLIS, espère que cela se renouvellera, et que le conseil de quartier y sera convié. Dommage que le registre n'ait pas été consultable à la MCSP de Sainte-Pezenne.	Commission, Déchetterie, Nuisance Olfactive.
réponse mairie/proposition conseil/bureau C'est le Préfet qui va décider du projet du Vallon d'Arty. Claude EVRARD propose d'adresser un courrier (rédigé par les deux co-présidents) à Monsieur le Maire afin que le conseil de quartier intègre la CLIS et propose d'en faire part au Préfet.	
Objet : <b>Questions diverses.</b> <b>Programmation voirie.</b> Comment les services techniques vont faire face à toutes les demandes voiries ? Y aura t-il des priorités ?	Commission Circulation, Sécurité.

<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau</p> <p>Il n'y aura pas de priorité, tous les dossiers sont traités avec le même soin. De plus, des chargés de missions spécifiques traitent les grands projets. Cependant pour les enveloppes deux et trois, ce sont les services voirie et urbanisme qui s'en chargent et qui les étudient. Ensuite il y a les projets de quartier nouveaux pour les services. La procédure est normale pour les projets dont les sommes demandent 1 500 euros. Lorsqu'il y a beaucoup de projets, ils seront mis en priorité collectivement. Il est urgent que les 150 000 euros dont dispose le conseil de quartier, soient dépensés. A ce jour, la définition des projets 2003 devrait être établie en avril / mai et définir également les projets pour 2004 en septembre.</p>	
--	--

<p><b>Objet : Rue Angéline Faity.</b></p> <p>Mme RENNTEAU précise que la rue est victime de la vitesse des véhicules, elle n'est pas équipée de trottoirs (danger pour les enfants). Les riverains souhaiteraient que la rue soit en sens unique (plutôt descendre la rue et prévoir la montée par la rue de la Chaintre Brûlée). Par ailleurs, les riverains sont favorables pour limiter toute la rue à 30 km/heure. Eviter les passages continuels pour accéder au Château de Chantemerle et au Lycée Horticole. Retirer le panneau de signalisation d'accès au château par la rue Angéline Faity. Mme RENNTEAU aimerait savoir le critère de choix parmi les rues qui vont connaître des travaux. Est-il possible de réaliser des travaux pour cette rue ? (cette demande a été enregistrée comme demande citoyenne, et transmise au conseil de quartier).</p>	Commission Circulation, Sécurité.
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau</p> <p>Le conseil de quartier n'a pas émis de demande pour cette rue, mais il serait bon de l'envisager pour cette année ou pour l'année suivante. De plus, il y a trois critères pour qu'une rue connaisse des travaux (la sécurité, la pérennité des ouvrages et la demande citoyenne qui provient des riverains). Valérie UZANU demande à ce que cette rue soit réétudiée. Claude EVRARD demande si la commission peut prévoir une réunion avec les riverains.</p>	
<p><b>Objet : Maurice Béguin.</b></p> <p>Il est primordial de sécuriser la sortie qui débouche sur la rue du Moulin d'Ane. Sécuriser la sortie et réduire la limitation de vitesse. Un ralentisseur, rue du Moulin d'Ane, permettrait de réduire la vitesse.</p>	Commission Circulation, Sécurité.
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau</p> <p>La commission va prévoir une réunion avec Francis BONNIN.</p>	
<p>Claude EVRARD suggère au service technique de préciser le délai de faisabilité pour chaque fiche.</p> <p>Se demande s'il ne serait pas souhaitable de prévoir une commission urbanisme (à voir avec le bureau).</p>	Fonctionnement

réponse mairie/proposition conseil/bureau Pierre GUICHARNAUD approuve. Une organisation se met en place avec Rodolphe CHALLET pour savoir pourquoi une demande bloque et y remédier.	
Objet : <b>Transports urbains.</b> Conseil de quartier Nord aimerait travailler avec d'autres conseils de quartiers à propos des transports urbains. Il souhaiterait créer une commission inter-quartier.	Commission Circulation, Sécurité.
réponse mairie/proposition conseil/bureau	
Objet : <b>Pistes cyclables.</b> Conseil de quartier de Saint Florent souhaiterait également consulter d'autres conseils de quartiers en ce qui concerne le projet des pistes cyclables.	Commission Circulation, Sécurité.
réponse mairie/proposition conseil/bureau	
Objet : <b>Atakpamé.</b> Le conseil de quartier a reçu une proposition, par courrier, pour s'associer à un quartier d'Atakpamé.	
réponse mairie/proposition conseil/bureau	
Objet : <b>Trombinoscope.</b> Serait bon de l'actualiser. Notamment la dernière page, où certaines personnes ont changé de fonctions depuis, comme Michèle BRUGIER et Pierre LACORE. Souhaiterait que les numéros de téléphone paraissent.	Fonctionnement
réponse mairie/proposition conseil/bureau Le co-président habitant demande à ce que ce document soit rectifié lors de la prochaine séance plénière.	

### **PROCHAINES REUNIONS**

#### **Bureau**

Mercredi 02/04 – 20h30 – MCSP Sainte-Pezenne  
Mardi 27/05 – 20h30 – MCSP Sainte-Pezenne  
Jeudi 04/09 – 20h30 – MCSP Sainte-Pezenne

#### **Conseils**

Jeudi 12/06 – 20h30 (lieu à définir)  
Jeudi 25/09 – 20h30 (lieu à définir)